# NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR LE

TRÈS-RÉVÉREND

# ALEXIS MAILLOUX,

VICAIRE-GÉNÉRAL

décédé à l'Ile-aux-Coudres, le 4 août 1877.

—

(Avec portrait.)

QUÉBEC:
IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie

1877.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
BIBLIOTHÈQUE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Collection Me Victor Morin
BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
BIBLIOTHÈQUE

15
Mu
46034

204310

Université de Montréal 1963

# NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR LE

TRÈS-RÉVÉREND

# ALEXIS MAILLOUX,

VICAIRE-GÉNÉRAL

Décédé à l'Ile-aux-Coudres, le 4 août 1877.

QUÉBEC:
IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie

1877.

J. M. J.

—

# NOTE DE L'AUTEUR

—

Quelques amis intimes de feu M. le grand-vicaire Mailloux, et en particulier quelques dignes curés des principales paroisses qui ont été le théâtre de son zèle, ayant témoigné le désir de voir mettre en brochure la notice biographique publiée sur ce saint *Apôtre de la Tempérance*, nous nous rendons à leur vœu.

Puissent les Fidéles accueillir avec bonheur ce faible tribut d'hommages offert à la mémoire de celui qui les a tant aimés et qui a travaillé pendant plus de cinquante ans dans la Vigne du Seigneur !

Afin que cette notice devienne un souvenir plus cher et plus durable pour toutes les familles chrétiennes qui ne manqueront pas de se la procurer, nous y joignons un portrait du Révérend M. Mailloux. C'est le plus récent, et on peut même dire le seul portrait fidèle qui nous soit resté de ce saint Prêtre.

# NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR LE

# TRÈS-RÉVÉREND ALEXIS MAILLOUX,

VICAIRE GÉNÉRAL,

Décédé à l'Ile-aux-Coudres, le 4 août 1877.

---

*Certa bonum certamen fidei : apprehende vitam æternam in quâ vocatus es, et confessus bonam confessionem coram multis testibus.*

Combattez le saint combat de la foi : remportez le prix de la vie éternelle à laquelle vous avez été appelé, ayant si glorieusement confessé la foi devant un grand nombre de témoins.

I. Tim, VI, 12.

Ces paroles de l'apôtre saint Paul semblent être le résumé parfait de la vie et des travaux de ce vétéran du sanctuaire qui vient de s'endormir doucement dans la paix du Seigneur, à l'âge de soixante-seize ans et six mois, après plus de cinquante-deux années de prêtrise, consacrées tout entières à l'exercice du saint ministère et du salut des âmes.

Homme laborieux, patriote dévoué, prédicateur éloquent, missionnaire infatigable, prêtre sans tache, tel fut le

révérend messire Alexis Mailloux, dont l'Eglise de Québec enrégistre aujourd'hui la perte et dont elle conservera toujours le plus précieux souvenir.

M. Mailloux naquit à l'Ile-aux-Coudres, le 9 janvier 1801, et il a conservé jusqu'à sa mort un véritable culte pour cette paroisse, où il avait vu le jour et où il devait rendre le dernier soupir. La providence de Dieu qui le destinait à devenir une des gloires du sacerdoce en notre pays, permit qu'il fût rencontré, un jour, dans l'Ile même, par un des directeurs du Séminaire de Québec, le regretté M. Jérôme Demers. Ce prêtre distingué, avec ce coup-d'œil sûr qui le caractérisait et peut-être aussi comme inspiré de l'esprit d'en haut, s'attacha cet enfant. Le Séminaire lui fut ouvert, et, quelques années plus tard, le 28 mai 1825, après un cours d'études classiques et théologiques aussi brillant que solide, M. Mailloux recevait l'onction sacerdotale des mains de feu Mgr. J. O. Plessis, d'illustre mémoire.

Ecolier modèle, lévite déjà consommé dans la piété et dans la vertu, aurait-il pu ne pas devenir un prêtre

selon le cœur de Dieu ? Il le fut en effet ; et Mgr. Plessis, pour première preuve de son affection et de la confiance qu'il mettait en lui, le fit aussitôt chapelain de cette paroisse naissante de Saint-Roch de Québec, que ce Prélat aimait si particulièrement.

Quatre ans plus tard, en récompense de son zèle, on l'attacha plus étroitement encore à son poste et il devint premier curé de Saint-Roch. Il conserva ce titre jusqu'en 1833, époque à laquelle il supplia l'autorité ecclésiastique de lui laisser exercer le saint-ministère dans une paroisse de la campagne. La Rivière du-Loup lui échut en partage. Il s'y était établi depuis un an à peine, lorsqu'on réclama ses services pour la direction du collége de Sainte-Anne Lapocatière. Inutile de dire qu'il se donna tout entier à cette œuvre qui demande tant de discernement, de prudence et de dévouement.

A la mort de M. Painchaud, qui eut lieu, le 8 février 1838, il accepta la cure de Sainte-Anne, tout en demeurant attaché au collége, au soutien duquel il consacrait presque tous ses revenus

ecclésiastiques, avec cette charité qui ne s'est jamais démentie un seul instant. C'est pour reconnaître tant de bons offices, qu'au mois de juin de la même année, Mgr. Signay le nomma vicaire-général, honneur qu'il méritait à tant de titres. Pendant dix ans, M. Mailloux se voua corps et âme à la desserte de cette immense paroisse, sans jamais oublier l'œuvre du collége dont il espérait tant de bien pour le pays.

Depuis longtemps cependant, ce saint prêtre mûrissait dans son esprit et réchauffait dans son cœur un projet aussi plein de patriotisme que de religion, et l'heure semblait venue où il allait pouvoir le mettre à exécution. L'ivrognerie faisait de terribles ravages dans tout le Canada ; et elle avait alors ce caractère particulier, qu'on semblait ne la considérer ni comme une honte ni comme un péché bien grave. Pour combattre ce désordre affreux, monsieur le grand-vicaire Mailloux se fit exclusivement l'*Apôtre de la Tempérance*, et bien que le mal eût jeté déjà des racines profondes, après quelques années de travaux, ce zélé missionnaire avait changé la face du pays.

On le vit donc, pendant longtemps, armé de l'étendard de la croix, parcourir les unes après les autres les paroisses des villes et des campagnes et y établir cette *Société* admirable *de Tempérance* dont la sainte rigueur était bien nécessaire au caractère du peuple canadien et qui demanderait peut-être, de nos jours encore, un apôtre pour la raviver au milieu de nous.

Les générations qui ont été témoins de cette première croisade, se rappellent encore combien ce prêtre vénéré mettait d'ardeur dans l'accomplissement de son œuvre. Sa parole, forte et onctueuse à la fois, ne connaissait pas d'obstacles, et si quelquefois, en lui, le prédicateur paraissait austère, le confesseur rachetait cette sévérité apparente par la plus miséricordieuse douceur. Que d'âmes lui devront leur salut éternel !

Après des semaines et des mois de travaux incessants, de veilles et de fatigues, l'apôtre des retraites et de la *Tempérance* s'accordait comme à regret quelques jours de repos. Il avait choisi pour demeure la maison de son ami le plus intime, le Révérend Messire Pierre

Villeneuve, alors curé de Saint-Charles. Là, jouissant, pour ainsi dire, de la vie de famille, s'occupant de quelques travaux manuels, consacrant ses loisirs à la culture de la musique religieuse et à quelques autres amusements favoris, il trouvait encore l'occasion de satisfaire son zèle en aidant son confrère bien-aimé dans tous les soins du ministère et surtout dans la prédication et dans la direction des âmes.

C'est à peu près vers cette époque qu'il présenta aux associés de la Tempérance son opuscule intitulé *La Croix*, qui se conserve avec respect dans presque toutes nos familles chrétiennes. Il publia aussi vers le même temps *Le Manuel des parents chrétiens*, œuvre remplie de conseils salutaires pour le bien spirituel et temporel de ce peuple qu'il aimait si tendrement et qu'il voulait enchaîner à jamais sous le joug de la foi et de la vertu.

Non content de se montrer patriote dans ses travaux apostoliques, dans ses écrits, il voulut encore encourager, par ses exemples, l'œuvre de la colonisation ; et on le vit, un jour, à la tête d'une nombreuse cohorte de défricheurs,

aller travailler, pendant plusieurs semaines, à l'avancement de ce township qui porte son nom et où sont établis maintenant des cultivateurs à l'aise qui lui sont redevables d'une large part de leur prospérité.—On rapporte que pendant cette expédition si ardue, après de pénibles journées, il passait encore une partie de ses nuits en oraison, voulant, disait-il, prier à la place de ses chers compagnons qu'il voyait accablés de fatigues et qui plus que lui avaient besoin de repos.

M. Mailloux menait, depuis huit longues années, cette vie laborieuse, lorsqu'un pénible incident vint encore une fois modifier son genre d'apostolat. Le 31 août 1856, le révérend M. Pierre Villeneuve mourait à l'Hôtel-Dieu de Québec, emportant dans sa tombe les regrets et l'amour de la paroisse de Saint-Charles tout entière. Monsieur le grand - vicaire Mailloux pleura ce tendre ami avec lequel il avait coulé des jours si heureux ; et, comme pour faire diversion à sa douleur, il s'offrit pour la mission des Illinois que de tristes circonstances avaient rendue nécessaire. Et qui mieux que lui pou-

vait arrêter ce schisme naissant ? En face d'un prêtre apostat et infidèle, ne fallait-il pas un prêtre véritablement digne de son nom, un prêtre inviolablement attaché à la doctrine de l'Eglise, et portant sur son front le triple cachet de la mortification, de l'obéissance et de la pureté sacerdotale ?

Cette mission des Illinois fut féconde en fruits de salut : et quand, en 1862, il laissa à ses dignes coopérateurs cette terre qu'avait voulu ravager l'ennemi, il put emporter dans son cœur la certitude d'avoir remis pour toujours dans le droit chemin grand nombre de familles qui s'étaient laissées entraîner presqu'invinciblement dans les sentiers de l'erreur

De retour au Canada, il se donna avec une nouvelle ardeur à l'œuvre des retraites. Pendant un an, il interrompit ce travail pour se charger de la paroisse de Bonaventure, dans le district de Gaspé ; mais le Ciel, content de ses nobles efforts, voulait qu'il terminât ses jours dans des occupations plus paisibles et plus proportionnées à son âge, ainsi qu'à sa santé qui allait s'altérant de jour en jour.

Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il fut successivement l'hôte d'amis de son choix qu'il mentionne et remercie tout particulièrement de leur charité dans son testament. Du mois de mars 1866 au mois de juin 1870, il accepta l'hospitalité du révérend M. Martineau, curé de Saint Charles, qui le traita toujours avec une déférence toute filiale. En retour de toutes ces prévenances respectueuses, Monsieur le grand-vicaire Mailloux lui rendait tous les services dont il avait besoin, et c'est grâce à lui, et même sur ses instances, que Monsieur le curé de Saint-Charles put faire, en 1870, l'année du Concile du Vatican, son voyage en Europe et son pèlerinage à la Ville Eternelle.

Depuis 1870, jusqu'à sa mort, M. Mailloux vécut à Saint-Henri de Lauzon, auprès de ces deux autres amis de son cœur, M. le curé Grenier et le révérend M. J. B. Côté, qui n'ont cessé de lui prodiguer jusqu'à la fin, les marques du plus sincère attachement.

Pendant ces dix dernières années de sa vie, M. Mailloux ne resta pas inactif. De temps en temps encore, autant

que ses forces le lui permettaient, il donnait quelques retraites, avec moins de vigueur peut-être qu'autrefois, mais avec des résultats non moins précieux. C'est aussi pendant ce laps de temps qu'il élabora, à force d'études et de veilles, ses ouvrages si bien connus sur *La Tempérance*, sur *Le Luxe*, et tout récemment encore, un volume intitulé : *Le Petit Arsenal*. C'est un livre de controverse élémentaire destiné à la classe peu instruite et qui a reçu l'approbation des évêques de la Province.

Monsieur Mailloux a laissé de plus l'Histoire de l'Ile aux Coudres, et un résumé inédit de l'Histoire de l'Eglise ainsi qu'une foule de notes précieuses et de documents qui peuvent servir à notre histoire ecclésiastique, en particulier. Son testament lègue au Séminaire de Québec tous ses manuscrits, comme un gage de reconnaissance et d'affection pour cette maison envers laquelle il se trouve, dit-il, redevable de tant de bienfaits.

Ce qu'il faut rechercher, avant tout, dans la série des ouvrages de M Mailloux, ce ne sont pas, sans doute, les dé-

licatesses d'un style brillant et châtié : un travail trop rapide lui faisait négliger ces justes exigences de l'art ; mais si on oublie un instant ces quelques défauts, on sera étonné, en lisant ses œuvres, de voir les recherches qu'elles ont dû exiger et l'érudition dont elles témoignent. La science qui semble y prédominer, c'est la connaissance approfondie des Saintes Ecritures et des Pères de l'Eglise. Mais à chaque page aussi se révèlent, sous une doctrine quelque peu sévère, un jugement généralement sûr et une chaleur d'âme, qui portent la conviction dans les esprits et la persuasion dans tous les cœurs.

---

Jusqu'ici nous avons admiré l'athlète du Seigneur combattant les bons combats de la foi et la confessant par ses œuvres admirables devant une multitude de témoins : *certa bonum certamen fidei* : *confessus bonam confessionem coràm multis testibus.* Il nous reste à le contempler maintenant au moment où il va cueillir le prix de ses travaux et recevoir la couronne de gloire qui lui est destinée : *apprehende vitam æternam in quâ vocatus es.*

Pendant son séjour à Saint-Henri de Lauzon, M. le grand-vicaire Mailloux s'occupait activement du saint ministère. Le tribunal de la pénitence et la prédication de la parole de Dieu attiraient particulièrement son attention. Au mois de mai de cette année 1877, pour accomplir un vœu qu'il avait fait, il prêcha trente sermons sur la sainte Vierge. Ces sermons furent les derniers de sa vie. Cet effort d'amour pour glorifier la Reine des Cieux lui démontra combien ses forces s'en allaient rapidement ; et dans l'allocution du dernier jour, comme par un instinct prophétique, il laissa comprendre aux fidèles, et à ses confrères chéris, que désormais sa voix cesserait de se faire entendre. Il ne disait que trop vrai. Pourtant il continua encore de se rendre au confessionnal et de célébrer la sainte-messe ; mais plus d'une fois, il fut pris de défaillances, et un jour en particulier, (c'était pendant le Triduum de la Bonne Sainte Anne,) il demeura assez longtemps évanoui, dans le jardin du presbytère, où personne ne l'avait aperçu.

Le 31 juillet, il quittait Saint-Henri

pour se rendre à l'Ile-aux Coudres, pressé, disait-il, par le besoin de repos, et voulant respirer encore une fois l'air natal ! Dans l'état de faiblesse où il se trouvait, on peut affirmer que la Providence seule l'a soutenu et conduit jusqu'à cet endroit où il devait terminer sa carrière. Deux ans auparavant, lorsqu'il célébrait, à l'Ile-aux-Coudres même, sa cinquantième-année de prêtrise, par une fête de famille qui restera à jamais célèbre dans l'Ile tout entière, il avait déclaré publiquement aux paroissiens qu'il viendrait mourir au milieu d'eux. Il tenait sa parole : encore quelques jours et ses vœux allaient être exaucés ! Le 4 du présent mois, jour de l'ouverture des Quarante-Heures dans l'église paroissiale, M. le grand-vicaire se leva dès l'aurore et commença la sainte-messe, mais, après la consécration, il fut atteint d'une nouvelle défaillance. Sentant que c'était la dernière, il se communia lui-même avec cette piété qu'on admirait en lui : il prit également le calice du sang précieux, puis après ce viatique sacré, il se rendit en toute hâte à la sacristie, où M. le curé de l'Ile-aux-

Coudres lui prodigua ses soins empressés et le reconduisit au presbytère.

Les forces lui revinrent, cependant, quelque peu, et dans le cours de la journée, il put voir quelques vieux amis de la paroisse et converser avec eux. Mais, sur les quatre heures et demie de l'après-midi, se sentant plus mal, il appela. On lui prépara aussitôt en toute diligence une potion cordiale pour le réconforter ; mais lorsque, quelques minutes après, on se rendit auprès de lui pour la lui présenter, on le trouva immobile et doucement étendu sur son lit. Il venait de rendre le dernier soupir sans autre effort que celui d'un voyageur qui, au terme d'une longue course, s'endort d'un paisible sommeil. Son bréviaire était encore dans sa main et témoignait hautement que son dernier acte avait été un acte de religion, sa dernière parole, une élévation de son cœur vers Dieu.

M. l'abbé Demers, vicaire de la Baie Saint-Paul, se trouvait en ce moment au presbytère. Espérant qu'un reste de vie pouvait peut-être errer encore sous ces membres glacés, il prononça

les paroles de l'absolution et fit l'onction générale pour les mourants, mais il constata bientôt que c'en était fait et pour toujours.

Une mort subite laisse toujours dans l'âme de pénibles émotions ; mais en considérant les traits si paisibles de cet ami de Dieu, on se consolait au souvenir de cette parole de la sagesse : *Quand même le juste mourrait d'une mort précipitée, il se trouverait dans le repos : Justus, si morte prœoccupatus fuerit, in refrigerio erit.* Ah ! s'il était quelqu'un sur la terre qui pût se passer des derniers secours que l'Église réserve à ses enfants, n'était-ce pas celui qui, le matin même, s'était nourri du pain des forts ? n'était-ce pas ce vaillant soldat du Christ qui depuis longtemps avait vaincu la puissance du démon et qui n'attendait plus que la couronne incorruptible promise par le Prince des Pasteurs ?

La nouvelle de la mort de M. Mailloux tomba partout comme un coup de foudre et se propagea avec la rapidité de l'éclair. En un instant tous les paroissiens en furent informés et le soir même, le télégraphe annonçait que

le Seigneur venait d'appeler à lui son bon et fidèle serviteur.

Pendant que les anges du ciel se réjouissaient du triomphe de ce saint apôtre de la Croix, ses amis de la terre le pleuraient et lui préparaient des funérailles dignes de lui. Elles furent célébrées le huit août dans l'église de l'Ile-aux-Coudres, au milieu d'un concours immense de fidèles et en présence d'un grand nombre de membres du clergé. Monseigneur l'Archevêque de Québec, voulant témoigner de sa vénération pour l'illustre défunt, présida lui-même à cette lugubre cérémonie ; et, avant de confier à la terre la précieuse dépouille, il prononça sur la tombe l'éloge funèbre de ce prêtre distingué dont le nom béni sera à jamais la gloire du sanctuaire.

Après un demi-siècle de travaux incessants dont le théâtre s'étend des limites de l'Illinois aux côtes lointaines de la Gaspésie, après tant de privations, de peines et de fatigues, qu'il repose en paix ! Qu'il dorme le sommeil des saints dans cette église où il a prié à tous les âges de sa vie, auprès de cet autel où tant de fois il célébra les saints mys-

tères et où il est venu, à son dernier jour, déposer cette riche moisson de mérites dont il reçoit maintenant la juste récompense !

Quelque bien approprié, cependant, que soit le lieu de sa sépulture, ce n'était pas là celui qu'il avait désiré. Ce qu'il voulait, ce qu'il avait demandé instamment, dans l'expression écrite de ses dernières volontés, c'était d'être déposé dans le cimetière de la paroisse où il mourrait, au pied même de la grande croix qui protége ce séjour de la mort, en souvenir de la *Société de la Croix* qu'il avait établie.

Reposer à l'ombre de cet arbre de vie, en attendant le jour du jugement, tel était son vœu suprême Et pouvait-il réclamer un monument plus glorieux, cet homme de la croix, cet apôtre dont la vie ne prêcha jamais autre chose que Jésus et Jésus crucifié ?

Ce saint prêtre voulait encore, en agissant ainsi, rester plus présent à l'esprit des fidèles et leur recommander même après sa mort la fidélité aux leçons de vertu qu'il leur avait enseignées. Mais si l'autorité ecclésiastique n'a pas cru devoir obtempérer à ses désirs ; si on

a préféré mettre dans le sanctuaire celui qui fut une colonne dans la maison de Dieu, celui qui sera à jamais le modèle de la sainteté sacerdotale, le peuple canadien n'en conservera pas moins, malgré cela, le souvenir de cet homme si dévoué à la religion et à la patrie, et qui ne connut d'autre joie ici-bas que celle de s'oublier lui-même pour se donner tout entier à l'amour et au service de ses frères.

Dans une des dispositions de son testament, après maintes recommandations, toutes dictées par l'humilité la plus profonde, M. le grand vicaire Mailloux a demandé qu'on ne lui fît aucun éloge sur les feuilles publiques. Nous avons dû enfreindre ses ordres.

Puisse-t-il du haut du ciel nous pardonner notre pieuse désobéissance ! Puisse surtout cette humble notice contribuer quelque peu à conserver plus longtemps parmi nous le souvenir de ce saint prêtre qui fut toujours si agréable à Dieu et si vénérable aux yeux des hommes !